

Le Portail de la musique contemporaine <http://www.musiquecontemporaine.fr>

Michel Fingerhut

Résumé. Le Portail de la musique contemporaine est un moteur de recherche multilingue spécialisé dans la création musicale savante d'après 1945. Des recherches simples ou spécialisées permettent de trouver et de localiser des ressources concernant ce domaine et mises à disposition du public chez les organismes français partenaires du portail : documents (livres, partitions, revues, archives sonores, vidéos, bases de données...), événements (concerts, conférences, formations...) et adresses (personnes, organismes). De nombreux extraits d'archives sonores inédites sont disponibles en ligne, ainsi que des biographies de compositeurs, des notes de programmes et d'autres contenus pertinents. Il a été réalisé en 2007 avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication et de la Sacem, dans le cadre d'un projet comprenant aussi un volet de numérisation et de mise en ligne de contenus.

Biographie. Michel Fingerhut est mathématicien et informaticien de formation. Après avoir développé des systèmes de simulation en temps-réel, il rejoint l'Ircam où il invente sa médiathèque – une bibliothèque musicale et scientifique physique et numérique – dont il devient le directeur. En parallèle, il conçoit et dirige des projets de développement et de déploiement de systèmes d'information pour la conservation, la diffusion et la valorisation du patrimoine musical, sonore et culturel sous ses formes numériques. Il est l'éditeur de la lettre d'informations de l'association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux (IAML/AIBM), membre du conseil scientifique de l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) et partenaire du projet Europeana.

Contexte

Les fonds patrimoniaux concernant la création musicale contemporaine¹ ont comme particularités d'être en évolution permanente, de ne pas bénéficier d'une diffusion aussi large que le patrimoine plus classique, et de nécessiter une contextualisation riche, autant pour leur appropriation par un large public que pour leur étude, leur création puis leurs programmations successives par des professionnels de la musique. En outre, leurs traces (enregistrements sonores, partitions, dossiers de presse...) sont protégées par le droit de la propriété littéraire et artistique, ce qui nécessite de contrôler leur circulation physique et numérique. La rareté et la fragilité de ces traces (notamment des notes de programme) souvent consultées mettent en péril leur conservation.

Plusieurs organismes français offrent, chacun dans son domaine de compétence et d'activité², un accès à des archives et à des collections qui reflètent cette création (sous forme de partitions et d'enregistrements sonores, édités ou inédits) et la recherche scientifique et musicologique qui l'accompagne (sous forme d'articles, de monographies, de périodiques), de sa diffusion (notes de programme) à sa réception (dossiers de presse), ainsi qu'à des informations la concernant (livres, périodiques, iconographie, bases de données, carnets d'adresse...). Ils répertorient ou organisent également des événements s'y rapportant (concerts, conférences...). Les archives de ces événements (enregistrements, notes de programme et presse) sont particulièrement sollicitées, et leur fragilité physique nécessite d'en assurer la conservation, sans pour autant en restreindre l'accès, bien au contraire. Quant aux informations nécessaires à la reprise des œuvres (documentation technique) – et permettant d'assurer leur présence dans un répertoire – elles sont souvent peu accessibles. Une partie de ces contenus est numérisée, mais cela ne suffit pas pour en assurer visibilité et cohérence.

La localisation et donc l'accès à ces ressources – documents, mais aussi événements –, qui concernent toutes un même domaine, sont actuellement fragmentés, ce qui nécessite d'effectuer des recherches organisme par organisme, base de données par base de données (pour autant qu'il y ait des bases de données correspondantes). Les moteurs de recherche généralistes ne permettent pas de restreindre les requêtes au domaine concerné ni à un territoire physique, ni d'effectuer des recherches spécifiques (par exemple concernant

¹ Définie, dans le cadre de ce projet, comme la musique savante d'après 1945.

² Bibliothèque ou médiathèque, centre de documentation, musée, archives, conservatoire, studio de création, organisme de production...

MUSIQUE CONTEMPORAINE

109551 livres, partitions, enregistrements sonores, vidéos... présents dans 14 bases de données

English
Français

accueil **rechercher** parcourir à propos mentions légales contact

RECHERCHE EXPRESS En ligne

texte partition audio vidéo biographie événement formation note de programme [réinitialiser]

1 - 25 sur 124 réponse(s) Nouvelle recherche

Affiner	N°	Origine	Type	Auteur	Titre	Date ↑	Accès	+
forme	11	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Introduction	2006	🚫	
genre	12	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Coda	2006	🚫	
œuvre(s) musicale(s) (114)	13	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Sept Haïkai: pour piano et petit orchestre	2006	🟢🚫	
colloque, conférence (10)	14	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Les oiseaux de Karuizawa	2006	🚫	
type	15	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Le parc de Nara et les lanternes de pierre	2006	🚫	
localisation	16	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Yamanaka cadenza	2006	🚫	
auteur	17	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Chronochromie	2006	🟢🚫	
accès	18	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Un voyage musical: (extraits d'oeuvres)	2005	🟢🚫	
	19	ircam	🔊	CABRAL, Giordano	2004-2005. Résonances 2004. Conférence inte	2004	🔊🟢	
	20	ircam	🔊	LIGETI, György	2003-2004. Acanthes 2004. Concert Ligeti, Matz	2004	🔊🟢	
	21	cité	🔊	MESSIAEN, Olivier	Des canyons aux étoiles... ; Hymne au Saint-Sa	2004	🚫	

Ministère
Culture
Communication

Centre de documentation
de la musique contemporaine

Cité de la musique

ensemble
intercontemporain

Centre
Pompidou

MUSICAÉ
MATLIER

Version 1.4.2.6

l'instrumentation). Si la numérisation en cours a permis de mettre en ligne des contenus localement, elle n'a pas fortement contribué à leur visibilité externe, du fait de cette fragmentation. Cette situation ne favorise pas l'émergence de ce domaine hors d'un cercle encore trop confidentiel.

Le portail

Le Portail des ressources de la musique contemporaine en France³ fédère la recherche des ressources (informations et contenus) mises à disposition par les organismes ayant participé au projet⁴ et par ceux qui le rejoindront par la suite, afin d'y faciliter l'accès et de leur donner ainsi une plus grande visibilité. Il a été développé conjointement à la numérisation et à la publication électronique des documents les plus fragiles de ces fonds, avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication et de la Sacem.

Il s'adresse aux usagers – actuels et potentiels – des organismes concernés : élèves et étudiants ; professionnels et chercheurs (journalistes, enseignants, compositeurs, artistes, musicologues, programmeurs) de ce domaine et de domaines connexes (chorégraphes, metteurs en scène, réalisateurs...) ; mélomanes et publics des concerts de musique contemporaine.

Il leur permet de localiser l'essentiel des informations concernant une œuvre (partitions, enregistrements, notes de programme, presse, analyses...) et ses créateurs (compositeurs, interprètes...). Une partie de ces contenus est accessible en ligne sur l'internet, tandis que les documents à accès restreint sont consultables en réseau dans le, ou les, organismes identifiés (intranet, extranet). En ce qui concerne les œuvres et leurs enregistrements sonores :

³ Disponible à l'adresse <<http://www.musiquecontemporaine.fr/>>.

⁴ Voir liste complète en fin d'article.

forcément récents puisqu'il s'agit de musique contemporaine, ils sont protégés par les droits des compositeurs et des interprètes. En conséquence, et avec l'accord des ayants droit, des extraits sonores sont accessibles à l'écoute sur l'internet, tandis que leur consultation intégrale est possible à partir des salles de consultation de n'importe lequel des partenaires du portail.

Le projet

Le démarrage effectif du projet a eu lieu en février 2007, et la mise en ligne de la première version s'est effectuée en décembre 2007. Cette période a compris :

- La conception du cœur du système. Le Portail moissonne les informations sous forme de métadonnées à partir des catalogues et des bases de données des partenaires en utilisant le protocole OAI-PMH⁵ dans le cadre d'un CMS⁶ destiné à fournir un contexte riche – cartographie de quelques termes et concepts-clés et leur définition – à ces informations brutes et à valoriser les fonds et les collections. Les partenaires pouvant détenir dans leurs bases des contenus autres que ceux concernant la musique contemporaine, le Portail utilise le mécanisme de la moisson sélective de lots⁷ pour ne récupérer que ceux qui lui sont pertinents.
- La conception des métadonnées d'échange. Celles-ci utilisent le format MODS⁸ pour décrire les ressources selon un modèle élaboré en commun (mais le Portail peut aussi moissonner du Dublin Core⁹) destiné à refléter les principaux champs d'information présents dans les bases des organismes ; elles sont transmises au Portail pour permettre d'y effectuer des recherches d'ordre général (personne, titre, support, forme, date...) et spécifique (instrumentation, genre) si elles sont présentes à l'origine, bien évidemment. Ce choix – plutôt que celui de Dublin Core – était destiné à permettre de préserver, dans les métadonnées, les *associations* (par exemple, œuvre – personne – rôle¹⁰), la *structure* (concert – œuvres, œuvres – mouvements, etc.¹¹) et la *temporalité*. Il a permis aussi de décrire des événements (n'étant à l'origine destiné qu'à décrire des documents ou des objets).
- La conception de l'interface d'interrogation et de navigation. Celle-ci a été élaborée en prenant en compte la spécificité essentiellement musicale des ressources référencées par le Portail. C'est ainsi que la recherche express, où il suffit de saisir un ou plusieurs termes, permet aussi de limiter le champ de la requête à un type particulier de ressources musicales : enregistrements sonores, partitions, notes de programme, biographies, événements, formations¹²... L'accès direct aux contenus, lorsqu'ils sont disponibles, est possible dès l'affichage de la liste des réponses, sans avoir à ouvrir les notices individuelles ; dans le cas d'un enregistrement sonore, un lecteur (*player*, en anglais) s'affiche et diffuse le son¹³. La liste des réponses peut être affinée après son

⁵ Protocole pour la moisson de métadonnées d'archives ouvertes, standard de facto. Voir <<http://www.openarchives.org/>>.

⁶ Logiciel de gestion de contenus. En l'occurrence : Drupal. Voir <<http://drupal.org/>>.

⁷ *Sets*, en anglais. Voir <<http://www.openarchives.org/OAI/2.0/openarchivesprotocol.htm#Set>>.

⁸ Schéma de description de métadonnées défini par la Bibliothèque du Congrès. Voir <<http://www.loc.gov/standards/mods/>>.

⁹ Voir <<http://www.dublincore.org/>>.

¹⁰ Compositeur, librettiste, chef d'orchestre, instrumentiste (en détaillant l'instrument)...

¹¹ Dublin Core ne permet pas de spécifier une liste *ordonnée* de parties, par exemple (1^{er} mouvement, 2^e mouvement, etc.).

¹² Le site propose aussi une interface de recherche détaillée, par types de ressources, par champ, etc.

¹³ Extrait ou totalité, selon les droits attachés à l'archive en question et en fonction du lieu où se trouve l'internaute (sur le site du partenaire fournissant ce contenu ou ailleurs).

affichage selon un ou plusieurs critères¹⁴, permettant ainsi de converger plus rapidement vers des réponses pertinentes. Les notices individuelles qui décrivent chaque ressource et sa localisation sont affichées par le Portail dans un format uniforme qui en identifie le partenaire d'où provient l'information et fournit aussi l'accès à l'information source – plus riche en général que sa version normalisée dans le Portail – telle qu'elle apparaît dans la base de données du partenaire. Le passage de notice à notice, dans le cas où l'une d'elles en référence d'autres (parties de concert ou d'œuvres, par exemple) est évidemment possible. Chaque notice possède une adresse (URL) permettant d'y accéder directement sans passer par la page d'accueil ou par la recherche, ce qui arrive souvent du fait de leur bon référencement dans les principaux moteurs de recherche ; de ce fait, on y fournit aussi le moyen de revenir au Portail (grâce à un lien, dans chaque notice, vers la page d'accueil du Portail).

- Le développement du moteur central (moisson, indexation) et de modules de communication sur chacune des bases de données des partenaires, pour leur permettre d'être moissonnées¹⁵. Le logiciel libre utilisé pour réaliser le moteur est PKP Open Archives Harvester (moissonneur d'archives ouvertes du projet Savoirs publics¹⁶), adapté aux besoins du projet. Il est capable de moissonner du MODS et du Dublin Core (et d'autres formats peuvent être rajoutés) dans des index communs, et offre des fonctionnalités de recherche intéressantes (booléens, proximité, etc.), auxquelles on rajoute l'affinage des requêtes et leur extension, l'utilisation d'un « panier » (de notices, de requêtes). Les développements informatiques effectués chez chacun des partenaires afin de rajouter l'accès par OAI¹⁷ à leurs bases de données dépendent de l'infrastructure existant chez eux au moment du projet : extension de licence (ou développement externe), ou un développement ad hoc pour un logiciel interne ou sans support. Dans de nombreux cas, la bibliothèque libre PHPOAI2¹⁸ a été utilisée, son installation ne nécessitant que quelques heures. Le travail le plus délicat a consisté en l'établissement de la correspondance entre la structure des métadonnées présentes dans chacune des bases en question et la structure modélisée dans le Portail.
- La numérisation des contenus (audio, vidéo, textes imprimés et manuscrits). Le choix des formats de numérisation et des métadonnées de conservation (METS¹⁹) est destiné à faciliter autant leur conservation²⁰ en fournissant une documentation adéquate que leur publication dans des qualités et durées appropriées. Ces contenus sont installés dans l'emprise des organismes qui en sont les dépositaires, en effectuent la description et la conservation, et contrôlent les accès local et global à ces contenus ; le Portail n'en contient pas une copie, mais uniquement l'adresse permettant d'y accéder (en intranet, extranet ou internet, selon les droits de la personne consultant le portail). Le projet s'est accompagné d'une étude juridique suivie d'une négociation commune avec les sociétés de droits visant à obtenir l'autorisation de diffuser sur l'internet des extraits d'archives sonores détenues par les partenaires. Cette démarche commune a finalement abouti et permis de mettre en ligne en accès libre – sous réserve de règlement d'une redevance

¹⁴ Auteur ou compositeur, type de ressource, partenaire la mettant à disposition – information particulièrement utile pour les documents d'accès restreints ou non numérisés et pour les événements –, etc.

¹⁵ Par ce Portail, mais aussi par tout autre moissonneur OAI.

¹⁶ Voir <<http://pkp.sfu.ca/?q=harvester>>.

¹⁷ Un tel point d'accès est communément appelé *entrepôt*.

¹⁸ Voir <<http://physnet.uni-oldenburg.de/oai/>>.

¹⁹ Autre standard de la Bibliothèque du Congrès, destiné à coder et transmettre des métadonnées concernant des objets numériques. Voir <<http://www.loc.gov/standards/mets/>>.

²⁰ La conservation des documents numériques – domaine complexe s'il en est – est sous la responsabilité des détenteurs de contenus. Ils l'assurent eux-mêmes ou déposent ces documents à la BnF, selon le cas.

annuelle – des extraits d'une durée de trois minutes (ou 25% de la durée de l'enregistrement, si celui-ci est plus court que 12 minutes).

- Le Portail en tant que fournisseur-relais de contenus. Le Portail ayant pour but de faciliter l'accès à ces ressources, sa participation à Europeana en tant que fournisseur de contenus – ceux de ses propres partenaires – est une étape naturelle. Il a donc été programmé pour pouvoir lui-même être moissonné sélectivement (contenus en ligne uniquement, par exemple) ou non par l'entremise du protocole OAI qu'il utilise pour moissonner ses partenaires. Il joue ainsi un rôle de relais entre les multiples bases qu'il interroge et Europeana, ce qui limite pour cette dernière le nombre d'interlocuteurs techniques éventuels. Au cas où Europeana moissonnerait aussi directement l'un des partenaires du Portail²¹, un dispositif²² permet d'éliminer automatiquement les doublons (informations qui proviendraient de ce partenaire directement et via le Portail).

En guise de bilan

À la fin de l'année 2007, le Portail comprenait plus de 100.000 notices référençant autant de ressources, dont 20% numérisées et accessibles en ligne : plus de 4.500 extraits d'archives sonores, des centaines de notes de programme, des biographies de compositeurs contemporains et des notices documentaires sur leurs œuvres, des dossiers documentaires et des articles publiés par les partenaires.

En 2008, outre l'ajout de partenaires, l'interface a été entièrement internationalisée (elle est disponible en français et en anglais), et le référencement de l'ensemble des notices individuelles par les principaux moteurs de recherche a été assuré par la fourniture automatique de la structure complète du site à ces moteurs²³. En outre, les événements les plus proches sont désormais automatiquement remontés sur la page d'accueil du site, afin d'attirer l'attention des internautes. Le volume des contenus musicaux directement accessibles devrait doubler avant la fin de l'année, avec la mise en ligne d'extraits provenant des archives sonores du Cdmc et du Conservatoire de Paris. Enfin, la documentation du dispositif – modèle, protocoles, procédés de mise en ligne, logiciels – est disponible en ligne²⁴.

Dans l'éventualité de la poursuite du développement du moteur lui-même (sous réserve de financement), on envisage d'enrichir les fonctions d'agenda et de syndication²⁵ afin de permettre un accès direct encore plus fin aux informations, de développer la navigation contextuelle inter- et intra-documentaire (sur le modèle de ce qui avait été accompli dans le cadre du projet de portail ethnomusicologique en 2004-2005²⁶), et de mettre en œuvre un service de mise en ligne d'entrepôts et de contenus pour les organismes qui n'auraient pas les moyens techniques de le faire²⁷.

²¹ Ce qui est le cas : la Cité de la musique fournit des contenus – pour partie se retrouvant dans le Portail et pour partie non – à Europeana.

²² L'identifiant unique de la ressource originale, préservé par le Portail.

²³ Via des fichiers au format Sitemap (voir <<http://www.sitemaps.org/fr/protocol.php>>).

²⁴ Voir <<http://www.musiquecontemporaine.fr/doc/>>.

²⁵ Par le rajout de protocoles tels que iCalendar (voir <<http://www.faqs.org/rfcs/rfc2445.html>>) et RSS (voir <<http://www.rssboard.org/rss-specification>>).

²⁶ Voir <<http://www.mediatheque.ircam.fr/articles/textes/Fingerhut05b/>>.

²⁷ Par le dispositif d'entrepôts statiques pour les métadonnées (voir <<http://www.openarchives.org/OAI/2.0/guidelines-static-repository.htm>>), et, pour les contenus, sur le modèle d'Archiproduct, le système d'archivage, de description et de publication d'archives sonores développé à l'Ircam (voir <<http://mediatheque.ircam.fr/articles/textes/Fingerhut08c/index.pps>>).

Partenaires du projet

Le projet initial a été réalisé en 2007 avec les partenaires suivants : le Centre de documentation de la musique contemporaine (coordination), la Cité de la musique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, l'Ensemble intercontemporain, l'Ircam (direction scientifique et technique) et la Médiathèque musicale Mahler.

Il a été reconduit en 2008, avec, en sus : l'association de la création et la diffusion artistique (Acanthes), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon et six centres nationaux de création musicale (Césaré, Cirm, GMEA, Gmem, Grame et la Muse en circuit).